



FrancoAndino Tours SAC

Charte complète de tourisme durable et responsable

Document consolidé regroupant l'ensemble des politiques de durabilité, d'excursions, de ressources humaines, de protection des personnes et de confidentialité

Date de renouvellement : 1er juillet 2026

Pasaje Tacna 170, 15049 Barranco, Lima, Pérou
Tél. : 0051 982283781 | ventas@francoandinotours.com

Sommaire

1. Objectifs et champ d'application

Cela s'applique à tous les employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires. Révision officielle tous les deux ans, sous la supervision du directeur général.

2. Gestion du développement durable et conformité légale

Utilisation de la plateforme Travelife pour le suivi et le reporting public (tous les deux ans). Politique de tolérance zéro envers : corruption/pots-de-vin, travail forcé, discrimination, exploitation sexuelle des enfants.

3. Politique sociale, droits de l'homme et conditions de travail

- *Employés* : respect de la loi péruvienne (préavis, heures sup., congés, arrêts maladie, retraite ONP/AFP), congés maternité (98 jours) et paternité (10 jours), flexibilité télétravail au-delà du minimum légal.

- *Fournisseurs/partenaires* : respect des droits humains, conditions équitables, non-atteinte aux ressources essentielles des communautés locales.

4. Gestion des ressources humaines

Couvre personnel en planilla, opérationnel et guides externes. Principes : légalité, non-discrimination, transparence, formation continue (durabilité, sécurité, qualité), santé-sécurité (tolérance zéro drogues/alcool), mécanisme de plaintes, flexibilité travail-vie personnelle. Discipline graduée (rappel verbal → avertissement écrit → suspension) avec droit de défense du salarié.

5. Gestion environnementale

- Réduction papier, plastique (carafe filtrante, bidons 7L réutilisés), gestion des déchets avec SINBA.

- Gestion énergie (extinction équipements, LED, horaires d'éclairage) et eau (sensibilisation, réparations rapides, indicateurs de suivi).

- Gestion carbone : bilan carbone, transports durables, réduction produits chimiques nocifs.

- Respect des lois d'urbanisme locales ; marketing éco-responsable.

6. Politique d'excursions durables

Sélection basée sur : bon rapport qualité-prix, commerce équitable, minimisation d'impact. Critères d'évaluation (conditions de travail, anti-plastique, gestion déchets, protection enfance, approvisionnement local, biodiversité). Code de conduite strict pour prestataires, notamment sur la faune sauvage : interdiction de la captivité à but divertissant (sauf centres agréés), interdiction du trafic d'espèces, interactions encadrées.

7. Hébergements et transport

Priorité aux hébergements socialement responsables et transparents. Interdiction des souvenirs issus d'espèces menacées. Tolérance zéro sur la prostitution infantile dans les hébergements (suspension immédiate). Transport : préférence terrestre/commun, véhicules efficaces.

8. Guides, accompagnateurs et personnel local

Embauche locale à salaire décent. Formation obligatoire sur la durabilité et l'exploitation sexuelle des enfants. Guides certifiés dans les sites sensibles (communautés autochtones, sites archéologiques, aires protégées).

9. Protection de l'enfance et lutte contre l'exploitation sexuelle

Aucun employé mineur (politique plus stricte que la loi). Formation des guides, signalement immédiat aux autorités, résiliation en cas de manquement. Références légales péruviennes (Lois 29408, 30963, 30802). Contacts d'urgence : Línea 1818 et Línea 100 (signalement anonyme possible).

10. Politique contre l'exploitation et le harcèlement

Information des voyageurs sur les tactiques d'exploitation (services sexuels, manipulation par drogue/alcool, tourisme sexuel impliquant des mineurs). Rappel des sanctions pénales péruviennes sévères. Consignes pour reconnaître et signaler les situations suspectes.

11. Destinations et contribution aux communautés locales

Orientation vers des zones moins fréquentées (anti-"surtourisme"). Approvisionnement local, achats responsables, partenariat avec l'ONG Mano a Mano pour cadeaux artisanaux. Préférence pour fournisseurs locaux certifiés (GSTC, B Corp, ISO).

12. Communication, marketing et protection du client

Politique anti-greenwashing, communication honnête et inclusive. Information des clients sur l'impact social/environnemental. Consentement explicite requis pour l'utilisation d'images des clients (droit de retrait à tout moment).

13. Confidentialité et protection des données

Collecte de données (nom, contact, préférences de voyage) limitée à des usages définis (réservations, communication, personnalisation). Sécurisation des données, non-partage à des tiers sauf obligation légale. Politique modifiable, publiée sur le site.

14. Sanctions et amélioration continue

Avertissement puis rupture de collaboration/liste noire en cas de pratiques non durables. Résiliation immédiate pour corruption ou exploitation sexuelle des enfants. Accompagnement des fournisseurs vers l'amélioration (Travelife, formations) et incitations pour les partenaires durables.

15. Politique d'achats durables

Préférence aux produits locaux, bio, équitables, recyclés. Réduction/réutilisation avant achat, réduction des emballages. Recommandations précises par catégorie (papier, café/thé, fournitures de bureau, produits d'entretien, ampoules LED, peintures sans plomb).

1. Objectifs et champ d'application

FrancoAndino Tours SAC s'engage à offrir des expériences de voyage exceptionnelles en minimisant son impact sur l'environnement, en se développant de manière durable et en incitant ses partenaires à agir en mettant en œuvre des normes de service de haute qualité et les meilleures pratiques de l'industrie du tourisme.

Champ d'application

Cette charte s'applique à tous les employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires associés à FrancoAndino Tours. Elle englobe toutes les opérations, de la direction aux départements des opérations, des ventes et des réservations.

Elle ne s'applique pas aux entités externes ou aux activités non liées aux opérations de voyage et de tourisme de FrancoAndino Tours.

Le département de développement durable est responsable de la mise en œuvre de la politique. La mise en œuvre est dirigée par la coordinatrice du développement durable, Véronique Masingue (veronique@francoandinotours.com).

Révision

La présente charte sera officiellement revue tous les deux ans pour garantir sa pertinence. Tout écart doit être approuvé par le directeur général ou un fonctionnaire délégué ayant une telle autorité.

2. Gestion du développement durable et conformité légale

La direction de FrancoAndino Tours SAC est totalement engagée dans la performance en matière de développement durable et approuve la déclaration de mission et la politique de développement durable de l'entreprise.

Plateforme Travelife

FrancoAndino Tours utilise la plateforme Travelife pour rendre compte de ses progrès en matière de développement durable et pour suivre et évaluer ces progrès. L'entreprise s'engage à communiquer publiquement ses performances (via le rapport Travelife) tous les deux ans.

Code d'éthique

FrancoAndino Tours s'intéresse aux ressources humaines, aux droits de l'homme, aux droits de l'enfant, aux droits fonciers, à la gestion de l'environnement, à la faune et à l'utilisation des terres. L'entreprise suit un code d'éthique strict, incluant une politique de tolérance zéro à l'égard de :

- la corruption et des pots-de-vin
- le travail forcé
- la discrimination sous toutes ses formes
- l'exploitation sexuelle des enfants

3. Politique sociale, droits de l'homme et conditions de travail

3.1 Employés de FrancoAndino Tours

Nous reconnaissons que nos employés sont notre principal atout. Notre politique de ressources humaines garantit :

- Le respect de la législation à tous égards
- Un lieu de travail sûr, sain et accueillant
- 30 jours de préavis
- Paiement des heures supplémentaires selon la loi péruvienne
- Vacances de 30 jours selon la loi péruvienne
- Arrêts maladies selon la loi péruvienne : les 20 premiers jours d'absence sont rémunérés par l'employeur privé. À partir du 21^e jour, EsSalud prend en charge le paiement au moyen de subventions (Loi N° 26790)
- L'affiliation obligatoire à un régime de retraite conformément à la législation péruvienne (ONP ou AFP) et la promotion de la sécurité financière à long terme de l'ensemble du personnel grâce à une information transparente sur les cotisations et les droits à la retraite.
- Des conditions contractuelles équitables, incluant une rémunération juste
- Des possibilités de formation, notamment sur les thèmes du développement durable, du harcèlement sexuel et de l'exploitation
- La participation aux activités de planification de la durabilité
- L'inclusion et l'égalité des chances pour tous les employés (rémunération, promotion, avantages, développement professionnel)
- Conformément à la législation du travail en vigueur au Pérou, les congés liés à la grossesse et à la naissance d'un enfant sont clairement établis au niveau national dans le cadre du droit du travail :
- Congé de maternité : La loi péruvienne accorde aux travailleuses enceintes 98 jours de congé rémunéré (49 jours avant et 49 jours après l'accouchement). En cas de naissances multiples ou de complications, la période postnatale peut être prolongée jusqu'à 30 jours supplémentaires selon la situation spécifique.
- Protection pendant la grossesse : La réglementation interdit le licenciement de la travailleuse pendant la grossesse ainsi que durant une période après la naissance sans motif justifié. La mère peut également décider de cumuler le congé prénatal avec le congé postnatal si elle le souhaite, sous réserve d'un préavis.
- Congé de paternité : Les pères ont droit à 10 jours calendaires de congé rémunéré après la naissance de leur enfant. Cette période peut être prolongée (par exemple jusqu'à 20 ou 30 jours) dans des situations telles que les naissances prématurées, multiples ou en cas de complications de santé du bébé ou de la mère.
- Autres congés liés : La législation prévoit également des congés pour adoption (généralement 30 jours rémunérés si l'enfant a moins de 12 ans) ainsi que des autorisations pour l'allaitement ou les soins médicaux, conformément à la réglementation ou aux pratiques de l'entreprise.

- Ces droits figurent dans le contrat de travail, qui garantit le strict respect du régime général des lois du travail au Pérou, de sorte que chaque travailleur connaît clairement leur portée et leurs conditions.
- En tant qu'entreprise, nous offrons des avantages qui vont au-delà des exigences légales minimales mentionnées :
- Nous accordons une plus grande flexibilité pour le télétravail, en nous adaptant aux besoins liés aux soins de santé, aux rendez-vous médicaux et aux soins du bébé avec une totale flexibilité horaire.
- Nous adaptons également les horaires de travail afin de faciliter les responsabilités liées à la maternité et à la paternité, en permettant des aménagements du temps de travail et du télétravail compatibles avec les besoins médicaux et familiaux de chaque personne.

3.2 Exigences envers les fournisseurs et partenaires

FrancoAndino Tours attend de tous ses fournisseurs et partenaires qu'ils adhèrent aux pratiques commerciales responsables suivantes :

- Respecter toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales
- Respecter tous les droits de l'homme, y compris les droits du travail, des enfants et des femmes
- S'engager à respecter des conditions d'emploi équitables et offrir l'égalité des chances
- Maintenir de bonnes conditions de travail pour le personnel (salaire minimum, horaires raisonnables, pauses déjeuner adéquates)
- Veiller à ce que tous les employés soient libres d'entrer dans l'emploi et d'y mettre fin sans pénalité
- Respecter les politiques de lutte contre la corruption, les pots-de-vin, l'extorsion et la discrimination
- Veiller à ce que les activités ne mettent pas en péril les services de base des communautés voisines (terre, nourriture, eau, énergie, soins de santé)

4. Gestion des ressources humaines

FrancoAndino Tours reconnaît que son équipe humaine est un élément clé pour garantir la qualité du service, la satisfaction du client et le respect de ses engagements de durabilité. La gestion des ressources humaines se développe sous les principes de légalité, de respect, de transparence et d'amélioration continue.

4.1 Champ d'application

La présente politique s'applique à :

- Le personnel administratif et commercial en planilla (ventes, réservations et comptabilité)
- Le personnel opérationnel
- Les guides et collaborateurs externes qui prestent des services via des honoraires
- Toute personne représentant l'entreprise dans le cadre de ses activités

4.2 Principes de gestion du personnel

4.2.1 Respect de la législation du travail

L'entreprise respecte la réglementation nationale du travail en vigueur en matière de recrutement, de rémunération, de temps de travail et d'avantages sociaux applicables au personnel en planilla. Pour les guides et collaborateurs externes, les conditions du service sont établies par des accords clairs et formels, conformément à la réglementation des services indépendants.

4.2.2 Égalité des chances et non-discrimination

FrancoAndino Tours promeut un environnement de travail fondé sur le respect et l'égalité des chances. Aucune discrimination fondée sur le genre, l'âge, la nationalité, la religion, le handicap ou toute autre condition personnelle n'est tolérée.

4.2.3 Conditions de travail claires et transparentes

Les fonctions, responsabilités et conditions économiques sont communiquées de manière claire dès le début de la relation de travail ou contractuelle.

4.2.4 Développement et formation

L'entreprise reconnaît l'importance de la formation continue dans le secteur touristique. Des formations périodiques sont prévues à destination du personnel et des collaborateurs, portant sur :

- La qualité de service
- La sécurité dans les opérations
- Les bonnes pratiques de durabilité
- La mise à jour professionnelle en tourisme

Ces actions font partie de l'engagement d'amélioration continue de l'entreprise. Des opportunités d'apprentissage supplémentaires sont proposées via la plateforme en ligne Travelife (accès gratuit fourni).

En complément, FrancoAndino Tours encourage le développement personnel de ses collaborateurs en facilitant, selon les besoins de l'entreprise et les intérêts des collaborateurs, l'accès à des formations ou ressources portant notamment sur les langues,

la communication, la gestion du temps, les compétences numériques, le leadership et d'autres compétences transversales favorisant leur développement professionnel.

4.2.5 Santé et sécurité

Des pratiques sécurisées sont promues tant dans l'environnement administratif que dans les opérations touristiques, en priorité pour la sécurité du personnel, des guides et des passagers.

L'entreprise promeut des pratiques sûres dans l'environnement administratif comme dans les opérations touristiques, en priorité pour la santé, la sécurité et le bien-être du personnel, des guides et des passagers.

- Le respect de la législation et de la réglementation applicables en matière de santé et de sécurité
- La promotion d'une culture de prévention des risques, de protection de la santé et de responsabilité environnementale
- La mise à disposition d'installations, d'équipements et de conditions de travail conformes aux exigences de santé, de sécurité et de bien-être
- L'information, la consultation et la formation du personnel sur les questions de santé et de sécurité
- L'identification, l'évaluation et la gestion des risques liés aux activités administratives et touristiques afin de protéger les employés et les clients
- La mise en place d'une signalisation adéquate, de procédures d'urgence et de plans d'intervention en cas d'incident
- L'application d'une politique de tolérance zéro concernant l'usage de drogues illicites et la présence au travail sous l'influence de l'alcool
- Le signalement, l'enregistrement et le suivi des accidents, incidents et situations dangereuses dans une démarche d'amélioration continue

4.2.6 Communication et mécanisme de plaintes

L'entreprise favorise une communication ouverte entre la direction et le personnel. Un mécanisme formel de traitement des plaintes ou préoccupations professionnelles est en place, comprenant :

- Un formulaire interne accessible au personnel
- Une politique définissant le processus de réception, d'évaluation et de réponse
- Un engagement de confidentialité et de traitement impartial

4.2.7 Conduite professionnelle

Tout le personnel et les collaborateurs doivent agir conformément au Code éthique de l'entreprise, en maintenant une conduite professionnelle, responsable et respectueuse dans l'exercice de leurs fonctions.

4.2.8 Flexibilité du travail et équilibre vie professionnelle-vie personnelle

FrancoAndino Tours soutient des modalités de travail flexibles visant à favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle de ses collaborateurs.

Lorsque la nature du poste le permet, l'entreprise encourage le télétravail, les horaires flexibles et, si nécessaire, les modalités de travail à temps partiel.

Ces mesures peuvent être accordées notamment dans les situations suivantes :

- Garde d'enfants ou prise en charge de membres de la famille dépendants ;
- Situations médicales temporaires ou traitements de longue durée ;
- Études, formations ou développement professionnel ;
- Responsabilités personnelles exceptionnelles ;
- Processus d'adaptation familiale ou changement de résidence.

Les demandes sont évaluées au cas par cas, en privilégiant le dialogue, la recherche de solutions adaptées aux besoins individuels et le maintien de la continuité opérationnelle de l'entreprise.

L'objectif est de créer un environnement de travail qui concilie responsabilité, performance et bien-être des collaborateurs.

4.3 Application et révision

Cette politique fait partie de la gestion interne de FrancoAndino Tours et pourra être révisée périodiquement afin d'assurer son adéquation à la réglementation en vigueur et à l'évolution de l'entreprise.

4.4 Discipline et mesures correctives

FrancoAndino Tours attend de tous ses collaborateurs qu'ils respectent les politiques internes, les normes de conduite, les exigences professionnelles et les dispositions de la présente Charte.

En cas de non-respect de ces obligations, les mesures disciplinaires suivantes peuvent être appliquées selon la gravité et la répétition des faits :

- Rappel verbal.
- Avertissement écrit.
- Suspension temporaire, conformément à la législation applicable.
- Autres mesures prévues par la réglementation du travail en vigueur.

Avant toute décision disciplinaire, le collaborateur concerné a la possibilité de présenter ses explications et observations. Les situations sont examinées par la Direction Générale de manière équitable, objective et non discriminatoire.

Toutes les mesures disciplinaires sont documentées et conservées dans les dossiers internes de l'entreprise. Les collaborateurs sont informés de ces règles lors de leur intégration et peuvent consulter la présente Charte à tout moment.

5. Gestion environnementale

5.1 Engagements internes

FrancoAndino Tours s'engage à intégrer des pratiques durables dans ses activités quotidiennes afin de minimiser son impact sur l'environnement. L'équipe est formée aux pratiques de gestion environnementale.

Les initiatives actuelles comprennent la gestion du papier, de l'énergie, de l'eau et des déchets, avec des programmes de recyclage, des pratiques d'efficacité énergétique et une utilisation responsable de l'eau. Les pratiques quotidiennes incluent l'impression recto-verso, l'éclairage économe en énergie et la promotion d'un environnement de travail sans papier.

5.1.1 Réduction des biens jetables et consommables

FrancoAndino Tours s'engage à réduire progressivement l'utilisation de biens jetables et de consommables dans ses activités quotidiennes, en privilégiant des alternatives réutilisables et en assurant un suivi des consommations lorsque cela est possible.

Les principales mesures mises en place sont les suivantes :

- **Réduction de l'utilisation du papier** : l'entreprise favorise un environnement de travail numérique afin de limiter les impressions. L'impression est réalisée uniquement lorsque cela est nécessaire, principalement pour les besoins administratifs et comptables. Les impressions internes sont effectuées en recto-verso afin de réduire la consommation de papier. Un registre de suivi des impressions et de l'utilisation du papier est maintenu.
- **Réduction des bouteilles en plastique à usage unique** : afin de limiter l'achat de bouteilles individuelles, FrancoAndino Tours utilise une carafe avec filtre à eau pour la consommation quotidienne au bureau. Lorsque l'achat de bouteilles d'eau est nécessaire, l'entreprise privilégie les grands formats (7 litres), qui sont ensuite réutilisés comme réservoirs de stockage en cas de coupures d'eau fréquentes dans le pays.
- **Gestion responsable des déchets** : FrancoAndino Tours met en place des pratiques de tri et de valorisation des déchets générés dans ses bureaux. L'entreprise collabore avec SINBA afin d'assurer la collecte périodique des déchets recyclables et des déchets organiques, contribuant ainsi à une gestion responsable des déchets et à la réduction des déchets envoyés aux décharges.
- **Sensibilisation de l'équipe** : les collaborateurs sont encouragés à adopter des pratiques responsables visant à réduire les déchets et la consommation inutile de ressources dans leurs activités quotidiennes.

FrancoAndino Tours continuera à identifier de nouvelles opportunités de réduction des consommables et à améliorer ses pratiques environnementales dans le cadre de son engagement envers un tourisme plus responsable.

5.1.2 Gestion de l'énergie

FrancoAndino Tours s'engage à réduire sa consommation d'énergie afin de contribuer activement à la protection de l'environnement et à améliorer son efficacité opérationnelle.

Actions mises en œuvre :

1. Équipements électroniques

- Éteindre les ordinateurs portables et les autres appareils électroniques à la fin de chaque journée de travail.
- Configurer les équipements en mode économie d'énergie pendant les périodes d'inactivité.
- L'imprimante est éteinte lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- Les impressions sont regroupées autant que possible afin de limiter le fonctionnement inutile des équipements.
- Les équipements électriques sont éteints ou débranchés lorsqu'ils ne sont pas utilisés, lorsque cela est compatible avec leur fonctionnement.

2. Éclairage

- Privilégier autant que possible l'utilisation de la lumière naturelle.
- Éteindre les lumières dans les espaces inoccupés ainsi que pendant la pause déjeuner.
- Pendant les horaires de travail habituels, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, les éclairages non indispensables doivent rester éteints dans les espaces inoccupés.
- Lorsque cela est possible, des ampoules LED à faible consommation énergétique sont utilisées afin d'optimiser l'efficacité de l'éclairage.

3. Bouilloire électrique et réfrigérateur

- Utiliser la bouilloire électrique et la fontaine à eau uniquement lorsque cela est nécessaire.
- Éteindre la bouilloire dès que l'eau a atteint la température souhaitée.
- Le mini-réfrigérateur et le four à micro-ondes sont utilisés de manière raisonnée.

4. Utilisation responsable de la ventilation

- Les ventilateurs sont éteints dans les espaces inoccupés à la fin de la journée de travail. Leur utilisation est optimisée en privilégiant, lorsque cela est possible, la ventilation naturelle grâce aux ouvertures des locaux.

Sensibilisation et implication des équipes :

1. Formation

- Informer les collaborateurs de l'importance de la réduction de la consommation d'énergie et des bonnes pratiques à adopter au quotidien.

2. Participation

- Encourager les collaborateurs à proposer de nouvelles initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique de l'entreprise.

Suivi et évaluation :

1. Suivi de la consommation

- Effectuer un suivi régulier de la consommation d'énergie et partager les résultats avec l'ensemble de l'équipe.

2. Amélioration continue

- Réaliser des évaluations périodiques afin de mesurer l'efficacité des actions mises en place et les ajuster si nécessaire.

Responsabilités :

1. Responsable Développement Durable

- Coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'amélioration de la politique de réduction de la consommation d'énergie.
2. Ensemble des collaborateurs
 - S'engager à appliquer cette politique et à adopter des pratiques responsables dans leur travail quotidien.

5.1.3 Gestion de l'eau

L'entreprise FrancoAndino Tours s'engage à réduire sa consommation d'eau dans ses bureaux afin de contribuer à la préservation de l'environnement, d'adopter des pratiques plus durables et d'améliorer l'efficacité de ses opérations quotidiennes.

Actions mises en place :

1. Sensibilisation du personnel

- Organiser des sessions de sensibilisation afin d'informer les employés sur l'importance de la préservation de l'eau et sur leur rôle individuel dans cette démarche.
- Encourager une utilisation responsable de l'eau en veillant à ne consommer que la quantité nécessaire lors des activités quotidiennes.
- Promouvoir une culture d'entreprise basée sur l'économie des ressources naturelles.

2. Bonnes pratiques dans les espaces communs (sanitaires et cuisine)

- Mettre à disposition un filtre à eau afin de favoriser une consommation responsable de l'eau potable et de limiter l'utilisation de bouteilles en plastique.
- Encourager les employés à fermer les robinets lorsqu'ils ne sont pas utilisés, notamment pendant le brossage des dents ou le lavage des mains.
- Installer des affichages de sensibilisation dans les zones concernées afin de rappeler les bonnes pratiques d'économie d'eau.
- Effectuer rapidement les réparations nécessaires en cas de fuite au niveau des robinets, toilettes ou installations hydrauliques.

3. Sensibilisation et amélioration continue

- Fournir régulièrement des informations sur les pratiques durables liées à la gestion et à la réduction de la consommation d'eau.
- Encourager les employés à proposer de nouvelles idées et initiatives permettant d'améliorer continuellement les pratiques de l'entreprise.
- Évaluer régulièrement les habitudes de consommation afin d'identifier de nouvelles opportunités de réduction.

Indicateurs de suivi

- Taux de participation des employés aux actions de sensibilisation.
- Suivi des initiatives proposées par le personnel en matière d'économie d'eau.
- Évolution de la consommation d'eau des bureaux lorsque les données sont disponibles.

Responsabilités : Tous les employés de FrancoAndino Tours sont responsables de l'adoption de comportements économes en eau et doivent contribuer activement à la diffusion de ces bonnes pratiques auprès de leurs collègues.

5.2 Gestion du carbone

L'organisation s'est engagée à minimiser son empreinte carbone. Les mesures comprennent :

- Des évaluations de l'empreinte carbone (consommation d'énergie, transport, etc des voyages de nos employés.)
- Des objectifs clairs et réalisables de réduction des émissions, alignés sur les meilleures pratiques du secteur
- L'encouragement de notre personnel à utiliser des transports durables: transports en commun, vélo, marche, covoiturage
- La réduction des déchets et l'amélioration des programmes de recyclage
- La priorité accordée à l'achat de produits et services à faible empreinte carbone
- Des rapports réguliers sur les progrès accomplis, favorisant la transparence et la responsabilité
- Nous nous engageons en faveur de la réduction et du remplacement des substances nocives, telles que les pesticides, les peintures et les produits de nettoyage, par des alternatives inoffensives et des procédés durables. La gestion rigoureuse du stockage, de la manipulation et de l'élimination des produits chimiques renforce cette démarche responsable, contribuant ainsi à la protection de la santé et de l'environnement.

5.3 Utilisation des sols

Les bureaux de FrancoAndino Tours sont situés en zone urbaine et se conforment à toutes les lois locales sur l'utilisation des sols. L'entreprise respecte les ressources culturelles et naturelles locales et favorise une architecture et un design durables.

5.4 Marketing respectueux de l'environnement

Le matériel de marketing est produit dans un souci de responsabilité environnementale : utilisation de matériaux recyclés dans la mesure du possible, minimisation de l'impact environnemental lors de la production et de la distribution.

6. Politique d'excursions durables

Lors de la sélection de circuits et d'activités pour les clients, notre politique est de recommander les options les plus durables dans le cadre de leur budget. Nous accordons une forte préférence aux établissements qui suivent des pratiques durables dans tous les aspects de leur fonctionnement.

6.1 Principes de sélection

Le bon produit au bon prix

L'établissement est hygiénique, sanitaire et sûr, capable d'offrir un bon confort et un service aux attentes de nos clients. Les pratiques durables peuvent être trouvées dans toutes les gammes de prix ; notre objectif est d'identifier les options les plus durables disponibles dans le cadre du budget des clients.

Commerce équitable

L'établissement suit des pratiques commerciales équitables : transparence, respect de la loi, des droits de l'homme, équité économique et sociale, protection de l'environnement et des animaux.

Minimisation de l'impact

L'établissement accorde une grande priorité aux pratiques durables afin de minimiser son impact sur l'environnement et la société.

6.2 Critères d'évaluation des prestataires

Les évaluations peuvent se faire par visite du site, observations du guide, ou formulaire de commentaires clients. Les critères pris en compte sont :

- Soins humains : bonnes conditions de travail pour le personnel (salaire minimum, horaires raisonnables, pauses adéquates)
- Politique sans plastique : minimisation de l'usage du plastique ; bouteilles réutilisables proposées
- Gestion des déchets : séparation au minimum des déchets organiques (compostage) et plastiques (recyclage)
- Efficacité énergétique : ampoules et équipements économes en énergie
- Protection de l'enfance : respect et protection des droits des enfants
- Fournitures locales : achats de produits alimentaires locaux selon les principes du commerce équitable
- Soins à la biodiversité : limitation de l'impact sur la biodiversité locale (espèces protégées exclues des menus)
- Charme authentique : intégration d'éléments d'art, d'architecture ou de patrimoine culturel local
- Valeur communautaire : respect des droits de propriété intellectuelle des communautés ; contribution locale

6.3 Code de conduite pour les prestataires

Dans le cadre de toute collaboration, les prestataires s'engagent à respecter les termes et conditions suivants :

Protection sociale et droits de l'homme

- Pratiques commerciales équitables, transparence et respect des lois
- Respect des droits de l'homme, conditions de travail équitables et égalité des chances
- Liberté d'entrée et de sortie de l'emploi sans pénalité
- Protection des ressources des communautés voisines : Les prestataires s'engagent à ne pas mettre en péril la disponibilité ou l'intégrité des services de base des communautés voisines, tels que la terre, la nourriture, l'eau, l'énergie ou les soins de santé. FrancoAndino Tours se réserve le droit de mettre fin à la relation commerciale avec tout prestataire dont les activités compromettent ces ressources essentielles.
- Protection des droits des enfants et lutte contre le travail forcé : Les prestataires s'engagent à respecter les droits des enfants et à ne recourir à aucune forme de travail forcé, obligatoire ou contraire à la législation en vigueur. Ils garantissent qu'aucun enfant ne soit employé pour effectuer des travaux normalement réalisés par des adultes. Si des personnes mineures sont légalement autorisées à travailler, les prestataires doivent garantir des conditions de travail adaptées protégeant leur santé, leur sécurité et leur développement, conformément à la législation nationale et aux conventions internationales applicables. Les prestataires s'engagent également à prévenir toute forme d'exploitation sexuelle des enfants et à signaler immédiatement aux autorités compétentes tout comportement suspect. FrancoAndino Tours se réserve le droit de mettre fin immédiatement à toute relation commerciale avec un prestataire qui ne respecte pas ces engagements.

Conditions socioculturelles

- Achat et utilisation de produits alimentaires locaux et durables : Les prestataires sont encouragés à privilégier l'achat et l'utilisation de produits alimentaires locaux, issus autant que possible de pratiques responsables et conformes aux principes du commerce équitable et de la durabilité. Cette approche contribue au soutien des producteurs locaux, au développement économique des communautés et à la réduction de l'impact environnemental lié à l'approvisionnement alimentaire.
- Respect et entretien des éléments culturels et patrimoniaux locaux
- Interdiction de vente ou promotion de souvenirs à valeur historique ou archéologique sans autorisation légale

Environnement et biodiversité

- **Minimiser l'impact sur l'environnement** : réduction de l'utilisation du plastique, efficacité énergétique et hydraulique, gestion responsable des déchets et utilisation durable des ressources.
- **Protection de la biodiversité** : les prestataires s'engagent à limiter, dans la mesure du possible, leur impact négatif sur la biodiversité locale et mondiale. Les espèces protégées ou menacées ne doivent pas être proposées dans les menus ni intégrées dans des activités touristiques susceptibles de porter atteinte à la biodiversité.
- **Respect de la faune sauvage** : les activités impliquant des animaux doivent être réalisées dans des conditions adéquates, conformément aux standards internationaux de bien-être animal. Les prestataires doivent éviter toute activité pouvant perturber le comportement naturel des animaux ou nuire aux écosystèmes.
- **Conservation des écosystèmes** : les prestataires doivent respecter les réglementations environnementales en vigueur et contribuer à la préservation des ressources naturelles et des écosystèmes locaux.

Excursions mettant en scène des animaux sauvages

FrancoAndino Tours ne propose pas d'excursions ni d'attractions impliquant des animaux sauvages maintenus en captivité à des fins de divertissement, à l'exception de celles qui sont dûment réglementées et conformes aux législations locales, nationales et internationales. Dans le cas de centres de sauvetage, de réhabilitation ou de conservation accueillant des espèces sauvages ou protégées, nous collaborons uniquement avec des institutions officiellement autorisées, disposant des infrastructures, du personnel et des protocoles nécessaires pour garantir le bien-être des animaux et leur prise en charge dans le respect des principes de bien-être animal.

Capture ou prélèvement de la faune sauvage

FrancoAndino Tours ne propose ni ne promeut d'excursions ou d'activités impliquant la capture, la collecte, la consommation, l'exposition, la vente ou le commerce d'espèces sauvages, sauf lorsque ces activités sont dûment réglementées, garantissent une utilisation durable des espèces et sont conformes à la législation locale, nationale et internationale en vigueur. Par ailleurs, nous ne collaborons pas avec des prestataires qui favorisent le trafic illégal de la faune ou de la flore sauvages, ni l'exploitation non durable des ressources naturelles.

Interactions avec la faune sauvage

Les excursions comprenant l'observation ou des interactions avec la faune sauvage doivent être réalisées conformément aux bonnes pratiques internationales et aux principes de Travelife, en garantissant à tout moment le bien-être des animaux et le respect de leur comportement naturel.

FrancoAndino Tours travaille uniquement avec des prestataires qui réduisent au minimum toute perturbation des écosystèmes et des espèces sauvages. Nous ne promovons aucune activité susceptible de modifier le comportement naturel des animaux, impliquant leur nourrissage, leur poursuite, leur manipulation ou toute

autre interaction pouvant entraîner du stress, une dépendance ou un risque pour la faune.

Lorsque les activités se déroulent dans des espaces naturels protégés, nos prestataires sont tenus de respecter strictement les réglementations établies par les autorités compétentes et de contribuer activement à la conservation du patrimoine naturel.

6.4 Communication avec les prestataires

FrancoAndino Tours communique avec ses prestataires de plusieurs manières : courrier électronique, bons de paiement dématérialisés, contrats incluant le code de conduite, et visites en personne. Les politiques obligatoires communiquées sont :

- Interdiction du travail des enfants
- Lutte contre la corruption
- Gestion des déchets
- Protection de la biodiversité

7. Hébergements et transport

7.1 Sélection des hébergements

Notre engagement en faveur du développement durable s'étend aux hébergements proposés. Nous privilégions les hébergements qui :

- S'engagent dans des actions socialement responsables et promeuvent un traitement éthique des employés
- Respectent les lois et réglementations locales en matière de protection de l'environnement
- Adoptent des initiatives durables (efficacité énergétique, réduction des déchets, conservation de l'eau)
- Soutiennent les initiatives des communautés locales et contribuent à la préservation de la culture
- Font preuve de transparence sur leurs efforts de développement durable

Dans le cadre de notre processus d'évaluation et de sélection, FrancoAndino Tours entretient également un dialogue régulier avec ses hébergements, entreprises de transport et autres fournisseurs. Nous leur demandons des informations sur leurs politiques, initiatives et certifications en matière de développement durable et les encourageons à renforcer leurs engagements lorsque cela est possible, dans une démarche d'amélioration continue.

7.2 Tourisme éthique et responsable

FrancoAndino Tours ne propose pas de produits ou de services provenant d'hébergements ou de fournisseurs s'engageant dans des pratiques préjudiciables aux droits de l'homme, à la faune, à la flore ou aux ressources naturelles.

En tant qu'entreprise engagée dans la conservation de l'environnement, nous n'encourageons pas l'achat de souvenirs comprenant des espèces menacées ou obtenues illégalement, notamment :

- Produits fabriqués à partir de parties d'animaux menacés (peaux, cornes, plumes, coquilles, œufs)
- Objets d'artisanat issus de bois ou de plantes récoltés illégalement dans des zones protégées
- Bijoux ou accessoires fabriqués à partir d'espèces végétales menacées (orchidées, broméliacées, etc.)
- Tout produit issu de la chasse, pêche ou récolte illégale d'espèces protégées

7.3 Engagement contre l'exploitation des enfants dans les hébergements

FrancoAndino Tours ne loue pas, directement ou indirectement, des hébergements qui permettent ou tolèrent la prostitution enfantine. La collaboration sera immédiatement suspendue si un fournisseur ne prend pas les mesures appropriées pour empêcher l'exploitation sexuelle des enfants.

7.4 Transport

FrancoAndino Tours ne travaille qu'avec des fournisseurs de transport qui adhèrent au code de conduite de l'entreprise. Lors de la sélection des moyens de transport, nous privilégions les options les plus respectueuses de l'environnement :

- Préférence du transport terrestre au transport aérien pour les destinations à courte distance
- Utilisation des transports en commun dans les destinations
- Véhicules de taille adaptée aux groupes ; achat des véhicules les plus efficaces disponibles

8. Guides, accompagnateurs et personnel local

FrancoAndino Tours s'engage à embaucher des guides, porteurs, chauffeurs et autres personnels locaux qualifiés, en leur versant un salaire décent et en leur offrant des conditions de travail sûres et équitables. La même exigence est attendue de nos fournisseurs.

Les guides sont les intermédiaires entre les voyageurs et le contexte socioculturel et environnemental de la destination. Nous veillons à ce que tous les guides embauchés ou dirigeant des visites au nom de FrancoAndino Tours soient régulièrement formés sur :

- Les sujets de durabilité de la destination
- La question cruciale de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme
- Le comportement approprié à transmettre aux visiteurs

FrancoAndino Tours propose aux guides des opportunités d'apprentissage via la plateforme en ligne Travelife (accès gratuit fourni).

Guides qualifiés

Dans les sites culturels sensibles (tels que les communautés autochtones ou paysannes), les sites archéologiques, les sites du patrimoine culturel ou les espaces naturels protégés, FrancoAndino Tours fait appel à des guides qualifiés et, lorsque la réglementation l'exige, à des guides officiels ou certifiés. Nos guides reçoivent des informations sur les bonnes pratiques du tourisme durable, l'interprétation du patrimoine naturel et culturel, ainsi que sur les comportements responsables, afin de garantir une expérience respectueuse des communautés locales et de l'environnement.

9. Protection de l'enfance et lutte contre l'exploitation sexuelle

La protection des droits des enfants est une priorité absolue pour FrancoAndino Tours. L'entreprise applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme d'exploitation des mineurs.

9.1 Engagements

- FrancoAndino Tours n'emploie pas de personnes mineures (moins de 18 ans), conformément à sa politique interne, qui est plus stricte que les exigences légales applicables.
- Respect du Code de protection de l'enfance contre l'exploitation sexuelle
- Formation spécifique de tous les guides sur la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme
- Signalement immédiat aux autorités locales de tout comportement suspect
- Résiliation immédiate de tout contrat fournisseur en cas de manquement

9.2 Références légales

FrancoAndino Tours se conforme notamment aux lois péruviennes suivantes :

- Loi N° 29408 – Loi Générale du Tourisme
- Loi N° 30963 – Modifiant le Code pénal relatif aux sanctions de l'exploitation sexuelle
- Loi N° 30802 – Conditions pour l'accueil de mineurs dans les établissements hôteliers

En cas de connaissance d'un cas d'exploitation sexuelle de mineurs, les numéros à contacter sont : Línea 1818 (24h/24) et Línea 100. Les dénonciations peuvent être anonymes.

10. Politique contre l'exploitation et le harcèlement

FrancoAndino Tours SAC s'engage à protéger les droits humains et la sécurité de tous ses voyageurs, en particulier des enfants et des adolescents. Nous prenons très au sérieux la prévention de toute forme d'exploitation et de harcèlement commercial, sexuel ou autre dans toutes nos opérations.

10.1 Information aux voyageurs

Nous informons nos clients de l'existence de l'exploitation et du harcèlement dans certaines destinations touristiques. Les tactiques pouvant être employées comprennent notamment :

- La promotion de services sexuels par des intermédiaires
- L'exploitation de la vulnérabilité économique ou émotionnelle des clients
- L'utilisation de drogues ou d'alcool pour manipuler les personnes
- La participation à des activités de tourisme sexuel impliquant des mineurs

10.2 Conséquences légales

Nos clients sont informés des conséquences juridiques de toute participation à une forme d'exploitation. La législation péruvienne prévoit des sanctions sévères : longues peines d'emprisonnement, amendes importantes et inscription au registre des délinquants sexuels. Les personnes impliquées peuvent être poursuivies pénalement à la fois au Pérou et dans leur pays d'origine.

10.3 Reconnaître l'exploitation et agir

Les voyageurs doivent rester vigilants. Les indicateurs d'exploitation incluent la présence de mineurs dans des situations inappropriées, des comportements suspects d'adultes envers des mineurs, ou des preuves de coercition. En cas de suspicion :

- Informer immédiatement les autorités locales, notre personnel ou des organisations locales de protection de l'enfance
- Éviter toute participation à des activités pouvant contribuer à l'exploitation sexuelle
- Chercher de l'aide si nécessaire

11. Destinations et contribution aux communautés locales

11.1 Destinations durables

FrancoAndino Tours vise à orienter les visiteurs vers des zones touristiques secondaires ou moins connues afin d'éviter le surtourisme. L'entreprise ne soutient pas les destinations dont le bilan en matière de droits de l'homme est discutable.

11.2 Contribution aux communautés locales

FrancoAndino Tours s'engage à apporter une contribution positive aux destinations dans lesquelles elle opère, en :

- S'approvisionnant localement et de manière responsable, et en soutenant les arts et la culture locaux et traditionnels
- Encourageant les clients à faire des achats responsables et en les informant sur les souvenirs illégaux ou interdits
- Collaborant avec d'autres acteurs du tourisme local pour favoriser le développement touristique durable
- Respectant et défendant tous les droits de l'homme (droits des enfants, des femmes, droits du travail, droits fonciers)
- Lors de la sélection et de l'achat de cadeaux pour nos voyageurs, d'articles promotionnels et de présents pour les employés, nous privilégions les produits durables. Nous veillons également à réduire au maximum la quantité d'emballage et à éviter les plastiques nuisibles. Nous sommes associés à l'ONG Mano a Mano qui fabrique actuellement (2026) les cadeaux artisanaux pour nos clients.

11.3 Gestion de l'environnement dans les destinations

FrancoAndino Tours s'engage à respecter l'environnement dans les destinations en veillant à ce que les ressources naturelles restent intactes et en éduquant les voyageurs sur les principes du voyage responsable.

11.4 Politique générale à l'égard des fournisseurs locaux

FrancoAndino Tours préfère travailler avec des fournisseurs dans les destinations qui sont détenus ou gérés localement, qui utilisent des produits et services locaux et saisonniers, et qui bénéficient à la communauté locale en embauchant localement et équitablement. Dans la mesure du possible, l'entreprise sélectionne des partenaires conformes aux certifications internationales (GSTC, B Corp, ISO).

12. Communication, marketing et protection du client

12.1 Principes de communication

FrancoAndino Tours s'efforce d'être honnête dans toutes les situations et à tout moment. Nous proposons des produits et services conformes à nos communications, honorons nos engagements et soutenons à 100 % nos revendications en matière de durabilité (politique anti-greenwashing). Nous nous efforçons d'être inclusifs et représentatifs dans notre marketing en tenant compte des sensibilités culturelles, religieuses et ethniques.

12.2 Communication sur la durabilité

Les clients sont informés de l'impact social et environnemental de leur voyage. Les informations communiquées comprennent notamment :

- Les hébergements certifiés
- Les activités et excursions bénéfiques aux communautés locales et à la protection de l'environnement
- Les achats responsables et les souvenirs illégaux à éviter

12.3 Expérience client

L'entreprise vise à ce que toutes les expériences clients soient positives. Les politiques couvrent notamment :

- Santé et sécurité, procédures d'urgence
- Exploitation sexuelle et protection des enfants dans le tourisme
- Satisfaction et gestion des réclamations

FrancoAndino Tours maintient des lignes de communication ouvertes avec ses clients et encourage les commentaires à tout moment et sur tout sujet, en particulier la durabilité.

12.4 Consentement pour l'utilisation d'images

FrancoAndino Tours demande le consentement explicite des clients pour l'utilisation de leurs photos et commentaires sur les réseaux sociaux, le site web et auprès des fournisseurs. Ce consentement est recueilli via le formulaire d'inscription. Les clients peuvent à tout moment demander la modification ou la suppression de leurs photos.

13. Confidentialité et protection des données

FrancoAndino Tours SAC s'engage à protéger la vie privée de ses clients et à se conformer aux réglementations nationales et internationales en matière de confidentialité et de protection des données.

13.1 Informations collectées

Nous collectons des informations personnelles via des formulaires d'inscription et des communications directes : noms, adresses e-mail, numéros de téléphone, détails des voyages et préférences personnelles liées aux voyages.

13.2 Utilisation des informations

Les informations collectées sont utilisées pour :

- Traiter et gérer les réservations et services de voyage
- Communiquer avec les clients sur les détails de leurs voyages et modifications d'itinéraires
- Améliorer et personnaliser l'expérience client (recommandations sur mesure, offres spéciales)
- Publier les avis et témoignages clients sur le site web et les réseaux sociaux (sous réserve d'autorisation)
- Respecter les obligations légales et réglementaires applicables

13.3 Protection et divulgation des informations

FrancoAndino Tours met en œuvre des mesures de sécurité physiques, techniques et administratives pour protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé, divulgation, altération ou destruction. Les informations ne seront pas partagées, vendues ou louées à des tiers, sauf si cela est nécessaire pour fournir les services demandés ou si l'entreprise y est légalement contrainte.

13.4 Modifications de la politique

FrancoAndino Tours se réserve le droit de modifier cette politique à tout moment. Toute modification prendra effet immédiatement après sa publication sur le site web. Les clients sont encouragés à consulter périodiquement cette politique.

14. Sanctions et amélioration continue

14.1 Sanctions

S'il s'avère qu'un prestataire adopte des pratiques non durables ou contraires au présent code de conduite, FrancoAndino Tours lui enverra un avertissement. Si ce fournisseur ne change pas ses pratiques, l'entreprise mettra fin à toute forme de collaboration et mettra ce prestataire sur liste noire.

FrancoAndino Tours mettra immédiatement fin à tout accord contractuel si un fournisseur ne prend pas les mesures appropriées pour prévenir : (1) la corruption et les pots-de-vin, (2) l'exploitation sexuelle des enfants.

14.2 Amélioration continue

FrancoAndino Tours s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à améliorer la durabilité de ses prestataires. Dans la mesure du possible, l'entreprise :

- Discute avec les propriétaires/gestionnaires des pratiques actuelles et des possibilités d'amélioration
- Partage des normes de bonnes pratiques et des conseils (certifications Travelife, outils d'auto-évaluation, manuels de formation)
- Soutient des initiatives de collaboration avec d'autres voyagistes et parties intéressées
- Encourage les fournisseurs à s'informer continuellement sur le développement durable
- Offre aux partenaires un accès gratuit à la plateforme d'apprentissage et de reporting en ligne Travelife

14.3 Incitations

FrancoAndino Tours privilégie la collaboration avec les voyagistes capables de fonctionner de manière durable et assumant la responsabilité de leur impact sur l'environnement et la société. Des incitations sont offertes aux partenaires qui s'engagent activement dans des opérations durables.

15. Politique d'achats durables/responsables

15. Politique d'Achats Durables

En résumé, chez **FrancoAndino Tours SAC**, nous nous engageons à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de nos activités, y compris dans l'achat de fournitures pour la cuisine, les sanitaires et les bureaux. Cette politique définit nos objectifs, nos préférences ainsi que nos recommandations spécifiques en matière d'acquisition de produits et de services durables.

Préférences

- Nous privilégions les produits et services fabriqués dans le respect des personnes et de l'environnement, notamment ceux qui sont locaux, biologiques, issus du commerce équitable ou fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Pratiques de réduction et de réutilisation

- Avant d'acheter de nouveaux produits, nous nous engageons à réparer ou réutiliser les produits existants chaque fois que cela est possible et à rechercher de nouvelles utilisations pour les objets avant de les jeter.
- Nous achetons en grandes quantités afin de réduire les emballages et demandons à nos fournisseurs de livrer nos commandes sans emballages inutiles ou en plastique, en privilégiant les emballages réutilisables ou l'absence d'emballage lorsque cela est possible.

Recommandations pour certains produits :

Papier

- Nous achetons du papier recyclé, du papier certifié sur le plan environnemental ou du papier à faible grammage.

Thé et café

- Nous privilégions l'achat de thé et de café directement auprès des producteurs ou certifiés commerce équitable, de préférence en grandes quantités.

Fournitures de bureau

- Nous passons commande de fournitures de bureau deux fois par an et recherchons des alternatives durables telles que le bois recyclé, les stylos rechargeables, les cahiers réutilisables, les souris filaires, entre autres.

Produits d'entretien

- Nous achetons des produits naturels moins nocifs pour l'environnement et formons notre personnel d'entretien à des techniques de nettoyage écologiques, notamment l'utilisation réduite de l'eau et le remplissage de contenants à partir de produits achetés en grande quantité.

Ampoules

- Nous privilégions les ampoules LED en raison de leur efficacité énergétique, tant en termes de consommation électrique (watts) que de rendement lumineux (lumens). Nous installons l'éclairage uniquement là où il est réellement nécessaire afin d'optimiser son efficacité.

Peinture

- Nous achetons des peintures à base d'eau et sans plomb pour nos bureaux, dans le but d'offrir un environnement de travail sain à nos collaborateurs.

Intégration à la politique générale de durabilité

Cette politique d'achats durables s'inscrit dans le cadre de notre politique générale de développement durable, qui couvre l'ensemble de nos activités. Nous nous engageons à intégrer les principes de durabilité dans nos achats afin de garantir un impact positif sur l'environnement et sur la société.

FrancoAndino Tours SAC

*Politique de tolérance zéro envers la corruption, les pots-de-vin,
le travail forcé, la discrimination et l'exploitation des enfants.*

Pasaje Tacna 170, 15049 Barranco, Lima, Pérou

Tél. : 0051 982283781

ventas@francoandinotours.com | www.francoandinotours.com